

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée St Vincent De Paul - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée St Vincent De Paul - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (42013)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée St Vincent De Paul - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (42013)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières tertiaires	Notes des bulletins de 1ère et de Terminales en fonction des spécialités de la formation	Très important
	Résultats en langue Anglaise	Notes des bulletins de 1ère et de Terminale	Important
	Résultats Post-Bac pour les étudiants en réorientation	Relevés de notes des semestres effectués en Post-Bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à réussir	Appréciation des enseignants (Bulletins et Fiche avenir)	Très important
	Savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral - structurer sa pensée	Pour les Bacs Généraux et Technologiques : - Notes des épreuves anticipées de Français. - Notes et appréciations de Philosophie Pour les Bacs Professionnels : - Notes et appréciations de Français	Très important
Savoir-être	Capacité à travailler en équipe	Appréciations des enseignants (Bulletins et fiche avenir)	Important
	Autonomie - Capacité à s'investir	Appréciations des enseignants (Bulletins et fiche avenir)	Important
	Capacité d'écoute et d'adaptation	Appréciations des enseignants (Bulletins et fiche avenir)	Très important
	Assiduité - Ponctualité - Respect des consignes	Appréciations des enseignants (Bulletins et fiche avenir)	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier	Projet de formation motivé en adéquation avec le cursus Connaissance de la formation Parcours scolaire et universitaire	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêts	Fiche avenir : Expériences d'encadrement ou d'animation Engagement citoyen ou bénévole dans une association ou un autre cadre Expériences professionnelles ou stages effectués Pratiques sportives et culturelles	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la commission d'Examen des vœux prennent en compte les critères publiés sur la plateforme

ParcourSup éclairés par les attendus en formation.

Les éléments quantitatifs pris en considération dans les dossiers scolaires sont issus à la fois des bulletins de première et terminale.

Ainsi une

attention particulière sera portée sur :

- les notes de langues (Anglais), de Français, d'économie, de droit, de SES, des matières technologiques et tertiaires
- les épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral)
- les résultats des épreuves de spécialité pour les filières générales et technologiques.

Les éléments qualitatifs pris en considération sont issus des éléments mis en exergue dans le projet de formation et les activités et centres d'intérêts.

Les parcours dans l'enseignement supérieur sont également pris en compte pour les étudiants en réorientation au travers des résultats obtenus dans l'enseignement supérieur.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

A l'issue de la procédure, la recommandation essentielle faite aux candidats est de renseigner l'ensemble des rubriques de la plateforme pour que la CEV puisse apprécier le parcours et la situation de motivation et d'engagement du candidat à sa juste valeur.

Expliquer le projet professionnel et/ou de formation.

Mettre en avant les parcours post bac en lien avec les attendus de la formation (parcours universitaire scientifique, remise à niveau...).

Remplir rigoureusement l'ensemble des éléments demandés (éléments de bases du dossier et pièces normalisées).

Mentionner toutes les informations complémentaires qui pourraient apporter des éclairages sur le choix d'orientation et les capacités du candidat.

Montrer en quoi le profil du candidat correspond aux attendus de la formation. Bien insister sur le projet professionnel en notant l'intérêt et l'engagement personnel.

Prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite.

Signature :

Vincent CARMONA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée St

Vincent De Paul